



Procès-Verbal d'Assemblée Générale Ordinaire du 11/10/2014

Association : EDUC.NAUTE.INFO

Adresse : Chez Mr Francis DEJARDIN - Saint Simon - 82130 LAFRANCAISE

LACAUNE, le 11 octobre 2014

L'an deux mille quatorze, le 11 octobre à 9H30, les membres de l'association EDUC.NAUTE.INFO, déclarée à la préfecture Du Tarn et Garonne sous le numéro W822003094 et publiée au Journal Officiel du 05/02/2013 se sont réunis en assemblée générale ordinaire à LACAUNE, 81230.

Les convocations écrites ont été faites régulièrement par le conseil d'administration en date du 10/09/14 conformément à l'article 16 des statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 60 membres de l'association sur 108 sont présents ou représentés.

En conséquence, le quorum prévu par l'article 17 des statuts étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Constitution du bureau de séance
2. Rapport moral du président de l'association
3. Bilan de l'activité de l'association pour l'année 2014 et rapport du vérificateur aux comptes (Mr Antraigues Etienne)
4. Examen et approbation des comptes arrêtés au 30/09/2014
5. Vote du budget prévisionnel du 01/10/2014 au 30/09/2015 pour un montant de 4965,00 €
6. Proposition de modification de l'article 9 des statuts
7. Choix du lieu où se déroulera le prochain grand prix des membres et éducateurs ainsi que de la prochaine assemblée générale de l'association
8. Nomination ou reconduction des membres du conseil d'administration
9. Choix du nombre maximum d'étapes éligibles au challenge educnaute-infos 2015 et critères de sélection des étapes.
10. Divers.

PREMIERE RESOLUTION : Constitution du bureau de séance

Il est procédé à l'élection des membres du bureau :

M. JUILLA est élu Président de séance à l'unanimité des membres présents et représentés.

M. SANTIAGO est élu au poste de Secrétaire à l'unanimité des membres présents et représentés.

Ont voté pour :..... 60 membres représentant 60/108eme (soit 55,5%)

Aucun vote contre

En vertu de quoi, ce bureau est élu à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, soit (60/60)

Après avoir procédé à un vote nominatif, l'assemblée générale approuve la constitution du bureau comme indiquée ci-dessus.

Après ouverture de la séance à 9H50, Le Président, après avoir vérifié les pouvoirs et signé la feuille de présence, remercie les membres présents et représentés et annonce :

Je vous demande de respecter une minute de silence pour nos disparus et notamment notre ami et membre du conseil d'administration, Mr ALBERT DEROM.

Sont absents : Mr ARNALTE Cédric, Mr AZEMA Alain, Mr BERGES Florian, Mr BLANCHARD Daniel, Mr BORIS Thierry, Mr BOUE Bernard, Mr CADILHAC Cyril, Mr CAZORLA Yves, Mr CHAVES Juan, Mr COGO Alen, Mr DARNAUD Olivier, Mr DE MAZIEUX Joël, Mr DE WILDE Thierry, Mr DEBELLE Stephane, Mr DECROIX Eric, Mr DERVAUX Christian, Mr DI PIZZO Pierre, Mr. DUBILLOT Jérôme, Ecole de pétanque MARCEL ROLLAND, Mr FUSTINONI Francis, Mr. GABILLAUT Philippe, Mr. GALLEAU Remy, Mr. GAVREL Sebastien, Mr. GIRAUD Jean-Paul, Mr. GINGEMBRE Sebastien, Mr. GOBILLOT Laurent, Mr. HARTZ Guy, Mr. IZARD Jean-Bernard, Me LALAURETTE Danièle, Mr LARIVIERE Franck, Mr LESCURE Jean-Pierre, Mr LOURS Patrick, Mr LUCARELLI Eric, Mr LUCHETTA Jean-Luc, Mr. MIRC Jean-Claude, Me NOEL Mireille, Mr NOGUES Claude, Mr NOYRIGAT-GLEYE Marc, Mr OTTAVIANI Jean, Mr POURRAT Philippe, Mr ROUGIER Laurent, Mr RUBY André, Mr SUAREZ Marcel, Mr TAILLEFER Alain, CREDIT AGRICOLE, KTK, QUATERBACK, SAOS PROMO PETANQUE.

Soit 48 Membres absents représentant 48/108eme (soit 44,5%)

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

Puis il dépose sur le bureau, et met à la disposition des membres de l'association :

- ✓Les statuts
- ✓Le double de la lettre de convocation
- ✓La feuille de présence
- ✓Les pouvoirs
- ✓La justification de la convocation régulière a l'assemblée
- ✓Le livre des procès-verbaux

DEUXIEME RESOLUTION : Rapport moral du Président de l'association

Le rapport est annexé aux présentes.

TROISIEME RESOLUTION : Bilan de l'activité de l'association pour l'année 2014 et rapport du vérificateur aux comptes (Mr Antraigues Etienne)

Le Challenge Educnaute-Infos :

Le Challenge pour l'année 2014, comportait 20 étapes :

Carmaux, Coopérateurs à Millau, Castelginest-Buffebiau, Marseillan, Léguevin, Saverdun, Migennes, Le Lavandou, Le Mans, Valence, Bruay-sur-Escaut, Réquista, Sartrouville, Trégueux, Le Theil, Arvant, Pointis de Rivière, Armentières, Le Mondial de Millau et Le PUY en Velay.

Pour ce deuxième challenge, 2214 jeunes ont participé aux 20 étapes, avec 3258 participations. 779 minimes, 942 cadets et 493 juniors ont été classés !

La Remise des Prix du Challenge aura lieu à MONTAUBAN lors de la grande finale organisée par l'association educnaute où seront invités les 24 premiers joueurs classés dans chacune des catégories. Aussi, l'association educnaute-infos, invitera 24 éducateurs adhérents à l'association ayant le plus accompagné d'enfants lors de ces 20 étapes.

Tout ceci a été réalisé avec l'aide de nos partenaires :

- Mr Remy GALLEAU, de la société KTK Pétanque qui a offert tous les lots de cette finale.
- Mr Laurent ROUGIER, Président du CD82 qui est également Président de la commission des jeunes FFPJP, de la ville de Montauban, du Conseil Général du Tarn & Garonne, qui nous accueillent dans leurs installations et nous offrent le gîte et le couvert.
- du Crédit Agricole de La Française, qui nous subventionne.
- de la société SAOS Promo Pétanque représentant la Boutique Fédérale qui nous offre des lots.
- la société QUATERBACK qui nous a offert des lots ainsi que des invitations pour la finale des MASTERS de Pétanque à Istres.
- Du Complexe « Les sources chaudes » de LACAUNE qui nous subventionne.
- Et de Mr Vincent CABOT (Concepteur des trophées) qui nous gratifie encore cette année, de 10 trophées uniques d'une valeur inestimable.

Le Site Web : Educnaute-Infos, a été créé le 4 septembre 2012 par Mr Alain JUILLA.

A ce jour le site Educnaute-Infos a plus de **1 680 000 visites, 1931 abonnés.**

Des records journaliers montant à 15706 visites sur une seule journée!

19720 pages vues rien que dans 1 journée. Le mois record 148670!!!

Le BLOG RANG se situe à 85 de moyenne. Il est lu par **125 pays** actuellement dont plus **30 régulièrement.**

Le site est très bon un support pour l'association et le Challenge. Il est notre lien et nous informe régulièrement sur les concours, les championnats, le handicap, la pétanque féminine, sur les JEUNES, les éducateurs, les arbitres, etc....

Nous y retrouvons toute sorte de documentation, règlements, ateliers, formulaire, sans compter sur les albums photos retraçant toutes les manifestations, diverses vidéos.

Le vérificateur aux comptes, Mr ANTRAIGUES Etienne, déclare n'avoir trouvé aucune irrégularité dans les comptes de l'association, que tous les justificatifs sont présents et souligne la totale transparence du trésorier et le félicite pour son travail effectué avec rigueur.

QUATRIEME RESOLUTION : Examen et approbation des comptes arrêtés au 30/09/2014

Mr DEJARDIN Francis prend la parole et fait un point sur les comptes, il explique en détails l'ensemble des recettes et des dépenses.

L'assemblée générale approuve, sans réserve, en leur forme, teneur, imputation et répartition, les comptes de charges de l'exercice clos le 30 /09/2014, comptes qui ont été adressés à chaque membres.

Ont voté pour :..... 60 membres représentant 60/108eme (soit 55,5%)

Aucun vote contre

En vertu de quoi, cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, soit (60/60)

CINQUIEME RESOLUTION : Vote du budget prévisionnel du 01/10/2014 au 30/09/2015 pour un montant de 4965,00 €

L'assemblée générale après en avoir délibéré, approuve le budget provisionnel pour l'exercice 2014/2015 pour un montant de 4965,00€.

Ont voté pour :..... 60 membres représentant 60/108eme (soit 55,5%)

Aucun vote contre

En vertu de quoi, cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, soit (60/60)

SIXIEME RESOLUTION : Proposition de modification de l'article 9 des statuts

Suite aux décisions prises en assemblée générale extraordinaire du 11/10/2014 à 9H00, il a été décidé de modifier l'article 9 des statuts de l'association comme suit :

Article 9 : Conseil d'administration

L'association est administrée par un Conseil d'administration constitué pour une période de 4 ans, et composé de 21 membres bénévoles.

Les 21 membres élus sont renouvelés tous les 4 ans par l'assemblée générale ordinaire au scrutin secret. Ils sont rééligibles. Le mode de scrutin est uninominal à un tour. Les rôles et responsabilités des présidents, secrétaires et trésorier, sont décrits dans le règlement intérieur de l'association.

L'assemblée générale après en avoir délibéré, approuve la modification de l'article 9 des statuts de l'association.

Ont voté pour :..... 60 membres représentant 60/108eme (soit 55,5%)

Aucun vote contre

En vertu de quoi, cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, soit (60/60)

SEPTIEME RESOLUTION : Choix du lieu où se déroulera le prochain grand prix des membres et éducateurs ainsi que de la prochaine assemblée générale de l'association

Suite à l'appel à candidature lancée au travers du site, une seule proposition est parvenue à temps et il s'agit du club de BOURG SAINT ANDEOL, 07700, représentée par Mr FUSTINONI Francis.

L'assemblée générale après en avoir délibéré, approuve la candidature du club de pétanque de BOURG SAINT ANDEOL, 07700. Le prochain grand prix des membres et éducateurs ainsi que la prochaine assemblée générale se dérouleront donc à BOURG SAINT ANDEOL, 07700, les 2 et 3 octobre 2015.

Ont voté pour :..... 60 membres représentant 60/108eme (soit 55,5%)

Aucun vote contre

En vertu de quoi, cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, soit (60/60)

HUITIEME RESOLUTION : Nomination ou reconduction des membres du conseil d'administration

Sont candidats :

Mr JUILLA Alain, Mr DEJARDIN Francis, Mr DELRIEU Philippe, Mr CASANOVA David, Mr NEVEU Raymond, Mr LECLAIR René, Mr AUBRY Guy, Mr NACHIN Frédéric, Mr. SANTIAGO Jean-Michel , Me LALAURETTE Danielle, Mr Serge KHELFAINE, Mr. André BAR, Mr. Guy JACQUEMART , Mr Laurent GOBILLOT, Mr Gerard MAUZAIZE, Mr. Yohan MAUZAIZE Mr. Vincent CABOT , Mr Didier STIEVENART , Me Rachel SANTIAGO, Mr. Thierry LINDAN et Mr. Pedro SERRANO UNANUE

Ce qui porte le nombre de membre du conseil d'administration pour 2015 à 21.

Ont voté pour :..... 60 membres représentant 60/108eme (soit 55,5%)

Aucun vote contre

En vertu de quoi, cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, soit (60/60)

NEUVIEME RESOLUTION : Choix du nombre maximum d'étapes éligibles au challenge educnaute-infos 2015 et critères de sélection des étapes.

A ce jour, plusieurs clubs ont émis le souhait de faire de leur concours jeune, une étape du challenge educnaute-infos 2015. Le bureau a fait état de la liste des prétendants. Il a été débattu de la question de la vente d'alcool aux buvettes pour certaines étapes ainsi que de la clause d'exclusivité d'obut. Mr Claude WENGER est contre le fait de vendre de l'alcool même si cette seconde buvette se situe à l'extérieur du périmètre ou se déroule le concours jeunes (terrains, graphique, etc...) du moment qu'elle est tenue par les membres du club organisateur.

Me Joëlle SANCHEZ GENDRE, membre du comité des Ardennes et de la ligue champagne Ardennes en sa qualité de juriste, éclaire les membres du bureau sur le fait que la vente d'alcool est strictement interdite en dehors des ventes autorisées aux débits de boissons conformément à la loi. L'association educnaute-infos, partenaire du club organisateur par l'acceptation de l'éligibilité au challenge 2015, pourrait se voir reconnue responsable au cas où le club organisateur serait pénalisé par manquement à la loi.

Après en avoir débattu, l'assemblée générale propose de fixer le nombre maximum d'étapes du challenge 2015 à 25. Aussi, la sélection des étapes se fera suivant une équité géographique NORD/SUD/EST/OUEST, la non vente d'alcool aux buvettes situées dans le périmètre du concours à la vue des jeunes, la suppression de la clause d'exclusivité sauf cas exceptionnel en accord avec notre partenaire KTK.

Les membres du conseil d'administration se réuniront pour effectuer cette sélection parmi toutes les demandes avant le 20 décembre 2015.

Un contrat individuel sera établi entre les parties (educnaute-infos, clubs organisateurs).

Ont voté pour :..... 60 membres représentant 60/108eme (soit 55,5%)

Aucun vote contre :

En vertu de quoi, cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, soit (60/60)

10 : Divers

Mr David CASANOVA, en sa qualité de président de L'action Nationale Pour le Développement du Service Bénévole de la Région Languedoc-Roussillon , a procédé à la remise de la médailles d'argent du bénévolat à Mr Vincent CABOT et la médaille d'or du bénévolat à Mr Alain JUILLA pour leur implication et les services rendus pour l'association educnaute-infos qui a pour but la promotion et le développement de la pétanque chez les jeunes, les féminines ainsi que le sport handicap.

Présentation du livre de Mr Frédéric NACHIN « Pétanque quand tu nous tiens ! » et de son site web : [source : http://www.blogpetanque.com/passiondujeu](http://www.blogpetanque.com/passiondujeu)

Mr Frédéric NACHIN a fait la présentation, ainsi qu'une séance de dédicaces, de son ouvrage qui comme beaucoup l'aurons remarqué, est un recueil qui recèle plusieurs « vérités » du monde de la pétanque actuelle et qui servira à tous les éducateurs et autres formateurs désireux de faire de cette activité un sport noble et reconnu !

Mr Georges COGO rappelle qu'il est important de faire entendre la voix des éducateurs auprès de la FFPJP.

Notamment, sur le fait qu'il n'existe pas « grand-chose » pour la pratique de la pétanque chez les plus jeunes, la catégorie benjamins.

Les membres du bureau s'engagent à se servir du blog afin de relayer la voix des éducateurs adhérents à l'association dans le respect des lois et des personnes.

Me Joëlle SANCHEZ GENDRE soumet à l'association, le fait d'être présent lors du congrès national de la FFPJP afin de faire entendre notre voix.

Tous pouvoirs sont donnés au président pour accomplir les formalités de déclaration et de publicité prévues par la loi du 1er juillet 1901 et par l'article 23 des statuts.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
M Alain JUILLA déclare la séance levée
à 12H00 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président et le secrétaire.

Fait à LACAUNE
Le 11/10/2014

Le président


Le secrétaire


Animation de l'Assemblée (discours préambule)

Mesdames, Messieurs les adhérents [*Chers amis*],

MINUTE DE SILENCE POUR ALBERT DEROM

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier de votre présence aujourd'hui. C'est pour moi, un grand plaisir de vous retrouver et c'est très chaleureusement que j'accueille ici chez nos amis de Lacaune, chacun d'entre vous au nom de notre jeune association.

Je sais que, pour certains, il n'a pas été facile de se libérer, de nous rejoindre : notre travail, notre vie familiale, surtout votre santé, et nous aurons une pensée amicale pour nos amis de la Gironde Jean-Pierre LESCURE atteint d'un cancer et notre ami CHTI du CD NORD André BAR qui a une intervention chirurgicale suite à des problèmes cardiaques , et aussi à la distance kilométrique qui nous imposent de nombreuses obligations, et à ce sujet félicitons les plus éloignés les CHTIS, les BRETONS, les PARISIENS, les AUVERGNATS et le plus éloigné de nous TOUS notre ami ESPAGNOL qui vient du fin fond de la Castille. Je les remercie d'autant plus de l'effort qu'ils ont consenti pour participer à cette réunion.

Je vous promets que cette fois-ci je vais aller jusqu'au bout de ce week-end, et que je ne renouvellerai pas l'escapade de l'année dernière à Marseillan. Notre association, JEUNE autant par son esprit que par son vécu, nous avons à peine 19 mois et déjà nous sommes à 108 adhérents. Cela peut sembler beaucoup, mais c'est aussi insuffisant.

Je m'explique :

Les détracteurs, et il y en a beaucoup tout en nous jalousant, mettent en avant que soient ils nous connaissent pas, soit nous sommes une petite association avec seulement une centaine d'adhérents, ou bien encore mieux qu'il n'y a que des vieux !!! Certes, nous avons réussi notre objectif, doubler notre effectif en douze mois. J'avais mis en avant que SI, je dis bien SI, chaque adhérent amène au moins un adhérent nous doublerions notre effectif. Certains d'entre nous l'on fait. Et bien répondre à ces « mauvaises langues », je vous demande pour l'année 2015 que chacun d'entre nous amène au minimum pas un adhérent de plus mais 2 adhérents, et nous passerons à 300. Plus on sera, plus nous serons crédibles, plus on fera poids, et les mécènes, la FD, les « yacas et les faucons » nous regarderont d'un autre œil. Nous leur montrerons et démontrerons que c'est NOUS qui avons raison. Notre cause commune est que la pétanque se pérennise au travers des jeunes. Comme l'a si bien écrit Frédéric. Nous les EDUCNAUTIENS, nous sommes des gens qui croyons encore à la Pétanque, à son développement, au fait qu'elle puisse toujours véhiculer des valeurs que l'on reconnaît généralement aux sports.

Nous ne sommes pas tombés sur la tête,
Peut-être sommes-nous des irréductibles Gaulois, des insoumis.

Oui nous voulons faire des émules !!!

Oui nous avons du culot !!!

Oui nous sommes des effrontés qui gardons la tête haute, car nous savons que la tâche est rude.

Que le chemin est long ! Mais nous nous accrocherons ! Et PIRE encore, notre nombre grandit, et il va continuer à grandir.

Notre Challenge EDUCNAUTE a plus que doublé ; nous sommes passés de 951 participants uniques à 2214, et nous

sommes passé de 1430 participations à 3258. Notre GRAND PRIX est passé d'une quarantaine de participants à près de 140 participants !!!

Donc tout est possible, Nous voulons, Nous agissons, et Nous aurons.

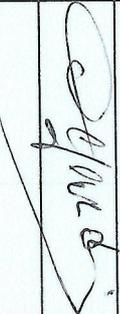
Pour terminer, je tiens à remercier toutes personnes qui de près comme de loin ont apporté, ne serait-ce qu'une petite pierre, mais elle nous a été d'un grand service.

MERCI à TOUTES et TOUS, passer un superbe Week-End parmi nous, et aussi j'espère que vous profiterez de la SOIREE FESTIVE,
et *a l'an qué ben...*

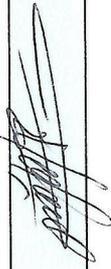
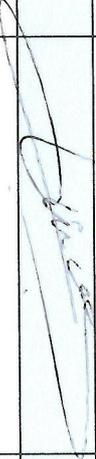
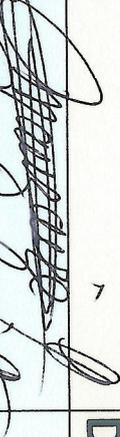
feuille de présence de l'assemblée générale
de l'Association EDUCNAUTE-INFO du 11 octobre

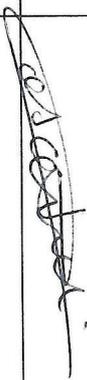
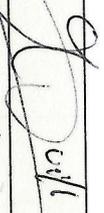
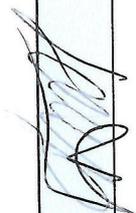
Adhérents	Emargements	Pouvoir à	Emargements
ALAUX Guy			
ANTRAIGUES Etienne			
ARNALTE Cédric			
AUBRY Guy		JULLA Tetyana	
AZEMA Alain			
BALLESTER Pierre		HENRI Eric	
BAR Andre		SANTIAGO Jean-Michel	
BERGES Florian			
BEZOMBES Bruno			
BLANCHARD Daniel			
BONNES Bernard		JULLA Tetyana	
BORIS Thierry			

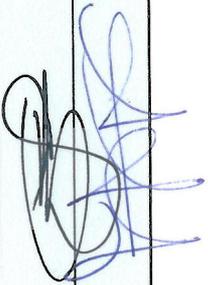
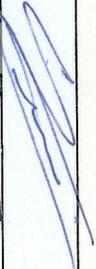
BOUAS Jaques		JULLIA Tetyana	
BOUE Bernard			
C.D. PAS DE CALAIS			
C.D. PAS DE CALAIS			
CABOT Vincent			
CADILHAC Cyril			
CASANOVA David			
CAZORLA Yves			
CHATAL Guy			
CHAVES Juan			
COGO Alen			
COGO Georges			
COLMAGRO Christian			
COMBRES Pierre			
DARE Jérôme			
DARNAUD OLIVIER			

DE MAZIEUX Joël			
DE WILDE Thierry			
DEBELLE Stéphane			
DEJARDIN Danièle			
DEJARDIN Francis			
DELRIEU Martine			
DELRIEU Philippe			
DERVAUX Christian			
DESCOINS Emile		DEJARDIN Francis	
DI PIZZO Pierre			
DUBILLOT Jérôme			
DUTELLE Chantal		SANTIAGO Jean-Michel	
Ecole Buffebiau			
Ecole Falguières			
Ecole La Chaussée			
Ecole Marcel Roland			

Ecole Marseillan		Casanova sur d	
FUSTINONI François			
GABILLAUT Jean-Philippe			
GALLEAU Rémy			
GENDRE SANCHEZ Joseph			
GRAUD Jean-Paul			
GHIRARDINI Geoges		JACQUEMART Guy	
GINGEMBRE Sébastien			
GOBILLOT Laurent			
GROSS Yvan			
HARTZ Guy			
HENRI Eric			
IZARD Jean-BERNARD			
JACQUEMART Guy			
JUILLA Alain			
JUILLA Tetyana			

KHELFANE Serge			
LALAURETTE Daniele			
LARIVIERE Franck			
LECLAIR François René			
LESCURE Jean-Pierre			
LINDAN Thierry			
LOURS Patrick			
LUCARELLI Eric			
LUCCHETTA Jean-Luc			
MAS Jean-Pierre		DEJARDIN Francis	
MAUZAIZE Christopher			
MAUZAIZE Corentin			
MAUZAIZE Gérard			
MERCADIER Daniel			
MIRC Jean-Claude			
MOREAU Jean-Claude		JULLIA Alain	

NACHIN Frédéric			
NACHIN Martine			
NEVEU Raymond			
NOËL Mireille			
NOGUES Claude			
NOYRIGAT-GLEYE Marc			
OTTAVIANI Jean			
PEREZ Fernand			
PEREZ Freddy		Catherine David	
POURRAT Philippe			
RATHBERGER Geneviève			
ROUGIER Laurent			
ROUMAT Jean-Pierre		JUILLA Alain	
ROUQUAYROL Bernard		DEJARDIN Francis	
RUBY André			
SANTIAGO Jean-Michel			

SANTIAGO Rachel			
SERRANO Pedro			
STEVENARD Didier		DEJARDIN Daniele	
SUAREZ Marcel			
TAILLEFER Alain			
THOUIN Daniel		JACQUEMART Guy	
TOURNADRE Julia		<i>p.o. Yann TOURNADRE</i> →	
TROPINI Gilles		SANTIAGO Jean-Michel	
VERNHES Francis		CABOT Vincent	
WENGER Claude			
WITTERS Georges			
CREDIT AGRICOLE			
KTK			
PROMO PETANQUE			
QUARTERBACK			
SOURCES CHAUDES			